



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze, le 12 octobre 2015 à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN d'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 7 octobre conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de DIX-HUIT à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAUT, Mme Danielle BRETTEL, M. Emmanuel PÉLAN, adjoints ;
Mme Angélique CUIPIF, Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL, M. Fabien LEMÉE, Mme Elisabeth MARQUES, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS : M. François GUELET, Mme Carole PILON (donne pouvoir à M. Christian DUMILIEU), Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAUT (donne pouvoir à Mme J. MASSON), Mme Marie-Geneviève MULOT-AUBRY (donne pouvoir à M. Michel RAVAILLER), M. Francis HARCHOUX (donne pouvoir à M. Philippe ROUVIER)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Mathieu ALLAIN, secrétaire général.

Ayant constaté que le quorum est atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à 20h05.

LE CONSEIL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

N°DÉLIB	DOMAINE	OBJET	VOTE												
2015.123	Finances	Calendrier budgétaire 2016 :	Unanimité												
		VALIDE le calendrier budgétaire 2016 suivant :													
		<table border="1"><thead><tr><th>DATES</th><th>INSTANCES</th><th>POINTS A ABORDER</th></tr></thead><tbody><tr><td>30/11/2015</td><td>Conseil Municipal</td><td>- Décisions Modificatives</td></tr><tr><td>03/12/2015</td><td>Commission Finances 18h30</td><td>- Présentation des réalisations des sections d'investissement 2015 (quasi-définitives) et des Restes à réaliser à reporter en 2016 - Propositions d'évolution des tarifs communaux 2016 - Plan d'économies pluriannuelles</td></tr><tr><td>14/12/2015</td><td>Conseil Municipal</td><td>- Présentation des réalisations des sections d'investissement 2015 (quasi-définitives) et des Restes à réaliser à reporter en 2016 - Vote des ouvertures de crédits 2016 - Vote des tarifs communaux et loyers - Demandes de subvention DETR 2016 (ADAP + ?)</td></tr></tbody></table>		DATES	INSTANCES	POINTS A ABORDER	30/11/2015	Conseil Municipal	- Décisions Modificatives	03/12/2015	Commission Finances 18h30	- Présentation des réalisations des sections d'investissement 2015 (quasi-définitives) et des Restes à réaliser à reporter en 2016 - Propositions d'évolution des tarifs communaux 2016 - Plan d'économies pluriannuelles	14/12/2015	Conseil Municipal	- Présentation des réalisations des sections d'investissement 2015 (quasi-définitives) et des Restes à réaliser à reporter en 2016 - Vote des ouvertures de crédits 2016 - Vote des tarifs communaux et loyers - Demandes de subvention DETR 2016 (ADAP + ?)
		DATES		INSTANCES	POINTS A ABORDER										
30/11/2015	Conseil Municipal	- Décisions Modificatives													
03/12/2015	Commission Finances 18h30	- Présentation des réalisations des sections d'investissement 2015 (quasi-définitives) et des Restes à réaliser à reporter en 2016 - Propositions d'évolution des tarifs communaux 2016 - Plan d'économies pluriannuelles													
14/12/2015	Conseil Municipal	- Présentation des réalisations des sections d'investissement 2015 (quasi-définitives) et des Restes à réaliser à reporter en 2016 - Vote des ouvertures de crédits 2016 - Vote des tarifs communaux et loyers - Demandes de subvention DETR 2016 (ADAP + ?)													

			- Vote sur la modification de la longueur de voirie ?		
		18/01/2016	Conseil Municipal	- Demande de subvention amendes de police	
		11/02/2016	Commission Finances 18h30	- Présentation des comptes administratifs 2015 et de l'analyse rétrospective - Etat de la dette - Arbitrages des investissements (maintien de patrimoine)	
		29/02/2016	Conseil Municipal	- Vote des subventions 2016 aux associations - Vote des crédits et subventions scolaires et contrat d'association 2016 - Vote des participations des communes extérieures (en matière scolaire)	
		10/03/2016	Commission Finances 18h30	- Présentation des hypothèses d'évolution de la fiscalité - Concertation sur les aspects budgétaires (budgets primitifs, PPI...)	
		21/03/2016	Conseil Municipal	- Débat d'orientation budgétaire 2016 - Présentation de l'évolution de la fiscalité - Présentation des comptes administratifs 2015 - Présentation des projets de budgets primitifs 2016	
		29/03/2016	Conseil Municipal	- Vote des comptes administratifs 2015 et affectations du résultat - Vote de la fiscalité 2016 - Vote des budgets primitifs 2016	
2015.124	Urbanisme	<p><u>Taxe d'aménagement 2016 :</u></p> <p>DECIDE de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 5 %.</p> <p>D'EXONERER dans la limite de 50% de leur surface, les surfaces des locaux d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt prévu à l'article L 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ +).</p> <p>D'EXONERER totalement les logements sociaux qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2 des exonérations de droit de la part communale et intercommunale (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI –prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ +).</p> <p>D'EXONERER totalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les abris de jardin soumis à déclaration préalable (article L 331-9-8°). • les surfaces de stationnement des logements sociaux (collectifs ou individuels) (financement PLUS, PLS, PSLA, autre que ceux bénéficiant de prêts PLAI, qui sont exonérés de plein droit). <p>DIT que la délibération du 12/10/2015 est valable pour une durée de un an.</p>			Unanimité
2015.125	Développement durable	<p><u>ALTERNATIBA – Pacte pour la transition :</u></p> <p>DECIDE de créer un comité de suivi des engagements, impliquant élus et citoyens, pour engager un processus de construction collective de politiques locales de transition, dont la composition sera à fixer ultérieurement.</p> <p>S'ENGAGE à mettre en œuvre les mesures 1, 3, 4, 12, 13, 14, 15 sur les 15 proposées dans le Pacte pour la Transition (pacte pour la transition disponible à l'accueil de la Mairie)</p> <p>S'ENGAGE à réfléchir à la possibilité d'organiser une journée d'information citoyenne</p>			Unanimité

		sur le thème « quels premiers pas choisissons-nous pour engager la transition sur notre territoire ? »																																							
2015.126	Finances – Assainissement	<p>Décision modificative :</p> <p>VOTE la décision modificative suivante pour le budget assainissement :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SECTION</th> <th>SENS</th> <th>OPERA-TION</th> <th>CHAPITRE</th> <th>COMPTE</th> <th>MONTANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">INVESTIS-SEMENT</td> <td rowspan="2">RECETTES</td> <td>/</td> <td>041</td> <td>203</td> <td>57 000€</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>23</td> <td>238</td> <td>41 000€</td> </tr> <tr> <td colspan="5">TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</td> <td>98 000€</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">INVESTIS-SEMENT</td> <td rowspan="2">DEPENSES</td> <td>/</td> <td>041</td> <td>2315</td> <td>57 000€</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>/</td> <td>238</td> <td>41 000€</td> </tr> <tr> <td colspan="5">TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</td> <td>98 000€</td> </tr> </tbody> </table>	SECTION	SENS	OPERA-TION	CHAPITRE	COMPTE	MONTANT	INVESTIS-SEMENT	RECETTES	/	041	203	57 000€	12	23	238	41 000€	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					98 000€	INVESTIS-SEMENT	DEPENSES	/	041	2315	57 000€	12	/	238	41 000€	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					98 000€	Unanimité
SECTION	SENS	OPERA-TION	CHAPITRE	COMPTE	MONTANT																																				
INVESTIS-SEMENT	RECETTES	/	041	203	57 000€																																				
		12	23	238	41 000€																																				
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					98 000€																																				
INVESTIS-SEMENT	DEPENSES	/	041	2315	57 000€																																				
		12	/	238	41 000€																																				
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					98 000€																																				
2015.127	Finances – Assainissement	<p>Tarifs 2016 :</p> <p>FIXE les tarifs d'assainissement collectif suivants pour l'année 2016 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Part fixe (€)</th> <th>11.42 €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Part proportionnelle (€/m³)</td> <td>0 à 70 m³</td> <td>0.71 €/m³</td> </tr> <tr> <td>Supérieur à 70 m³</td> <td>0.73 €/m³</td> </tr> </tbody> </table>	Part fixe (€)		11.42 €	Part proportionnelle (€/m ³)	0 à 70 m ³	0.71 €/m ³	Supérieur à 70 m ³	0.73 €/m ³	22 voix pour, 1 abstention																														
Part fixe (€)		11.42 €																																							
Part proportionnelle (€/m ³)	0 à 70 m ³	0.71 €/m ³																																							
	Supérieur à 70 m ³	0.73 €/m ³																																							
2015.128	Finances – Assainissement	<p>Tarifs 2016 abattoir :</p> <p>FIXE les tarifs assainissement 2016 pour la Société Intercommunale d'Abattage de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 0.3660 €/m³ d'eau o 0.1200 €/kg DBO5 o Part fixe de 11.42 € 	Unanimité																																						
2015.129	Affaires scolaires	<p>Musiciens intervenants – Convention SYRENOR :</p> <p>DIT que la commune réaffirme son engagement dans le plan « Musiques en Ille-et-Vilaine »</p> <p>S'ENGAGE à payer en 2016 la somme de 2032.53€ (soit 677.51€*3) pour trois classes bénéficiaires du dispositif sur l'année scolaire 2015/2016.</p> <p>SOLLICITE la communauté de communes du Pays d'Aubigné pour participer financièrement à ce dispositif.</p> <p>DIT que les crédits seront inscrits aux budgets primitifs correspondants.</p> <p>DIT que la convention est renouvelable trois fois par tacite reconduction ; les conditions financières devront être examinées à chaque renouvellement.</p>	Unanimité																																						
2015.130	Personnel	<p>Assurance statutaire :</p> <p>DECIDE D'ACCEPTER la proposition suivante :</p> <p>Durée du contrat : 4 ans (date d'effet 1/1/2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat CNRACL : Agents Titulaires ou Stagiaires immatriculés à la CNRACL <p>Nombre d'agents : 33</p> <p>Risques garantis et conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Décès au taux de 0.25% 	Unanimité																																						

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Accident du travail et Maladie professionnelle (dont frais médicaux) au taux de 0.67% ○ Longue maladie et Longue durée, avec franchise de 180 jours par arrêt au taux de 1.89% ○ Maternité, Adoption et Paternité au taux de 1.39% <p>Soit un taux global de 4.26% (frais de gestion de l'ordre de 0.06% inclus)</p>	
2015.131	Personnel	<p><u>Arbre de Noël du personnel :</u></p> <p>AUTORISE l'instauration d'un Arbre de Noël du personnel chaque année en concertation avec l'EHPAD, notamment du point de vue financier.</p> <p>DIT qu'il convient de partager avec l'EHPAD les frais engagés pour l'organisation des arbres de Noël du personnel.</p> <p>DIT que cette répartition est fonction des coûts directs : spectacle, achats (alimentation et fournitures) ainsi que des heures complémentaires liées à la préparation, animation et service comptabilisées en dehors du temps de travail habituel des agents ; cette répartition est proratisée en fonction du nombre de participants adultes présents (personnel et élus communaux) de chaque structure. Ce total étant diminué, le cas échéant, des frais engagés par celle-ci.</p> <p>CHARGE Monsieur le maire de recouvrer cette recette chaque année avant la fin du premier semestre de l'année suivante au plus tard et de signer tous les documents relatifs à cette affaire.</p>	Unanimité
2015.132	Travaux – Bâtiments	<p><u>Extension de l'EHPAD – Attribution marché de travaux (lots infructueux) :</u></p> <p>DECIDE d'attribuer les travaux pour le lot 4 à l'entreprise DUVAL ETANCHEITE, pour un montant de 39000 € HT.</p> <p>DECIDE d'attribuer les travaux pour le lot 5 à l'entreprise Entreprise HEUDE BATIMENT, pour un montant de 72 855 € HT.</p> <p>CHARGE Monsieur le maire, ou l'un de ses adjoints, de négocier certaines plus-values jugées excessives.</p>	Unanimité
2015.133	Travaux	<p><u>Attribution marché de travaux réhabilitation du rond-point de Rennes, et aire de covoiturage :</u></p> <p>DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise LEHAGRE, pour un montant de 35 380,50 € HT soit 42 456 € TTC.</p>	Unanimité
2015.134	Enfance et jeunesse	<p><u>Création d'un groupe de travail pour le changement de l'aire de jeux des Courtils :</u></p> <p>DÉCIDE de créer un groupe de travail pour le changement de l'aire de jeux des Courtils.</p> <p>NOMME les membres suivants : Jacques RICHARD, Gérard PERRIGAULT, François GULET, Emmanuel PERAN, Michel RAVAILLER, Nicolas FEVRIER, Christian DUMILIEU, Carole PILON, Danielle BRETEL et Josette MASSON.</p>	Unanimité
2015.135	Police municipale	<p><u>Création d'un groupe de travail pour la modification de la zone bleue :</u></p> <p>DÉCIDE de créer une commission extra-municipale pour la modification de la zone bleue.</p> <p>NOMME les membres suivants : M. Thierry SAMSON, M. Claude GENDRON, Mme Danièle BRETEL, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Philippe ROUVIER, M. Christian DUMILIEU</p>	Unanimité

		CHARGE Monsieur le maire de nommer des membres représentants des commerçants.	
2015.136	Vie municipale	<u>Chantiers jeunes – Demande de subvention à la CAF :</u> DECIDE de reconduire l'opération chantiers jeunes en 2016. SOLLICITE une subvention de fonctionnement auprès de la CAF au titre des « Fonds Publics et Territoires » dans le cadre de l'expérimentation des chantiers jeunes.	Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Publié et affiché en mairie, à SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ, le 22 octobre 2015, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jacques RICHARD
Maire



